



Mairie d'AUBY

Attribution Fourniture, pose et dépose
de pneumatiques et prestations techniques
associées pour les véhicules poids lourds
et engins spéciaux
Décision n° 2025/086/MP

Publié le 02 mai 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-18 et L2122-22 relatifs aux compétences du Maire ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget;

Considérant le dossier de consultation relatif au marché " Fourniture, pose et dépose de pneumatiques et prestations techniques associées pour les véhicules poids lourds et engins spéciaux" établi par le Service marchés public ;

Considérant que ce marché est divisé en un lot unique, et que le montant limite de commande pour la durée totale du marché s'élève à 10 000.00 € HT;

Vu la décision de l'administration du 25 février 2025 approuvant les conditions, le montant estimé et autorisant la passation du marché par procédure adaptée;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 31 mars 2025 à 17h00;

Considérant que deux (2) offres sont parvenues;

Considérant le rapport d'analyse des offres et les décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, il est proposé d'attribuer au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit :

Attributaire	Montant maximum sur la durée totale du marché HT soit 48 mois
FIRST STOP AYME	10 000.00 €

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 28 avril 2025 ;

Le Maire,

Décide

Article 1^{er}

D'approuver le rapport d'analyse des offres.

Mairie d'AUBY
Attribution Fourniture, pose et dépose
de pneumatiques et prestations techniques
associées pour les véhicules poids lourds
et engins spéciaux
Décision n° 2025/086/MP

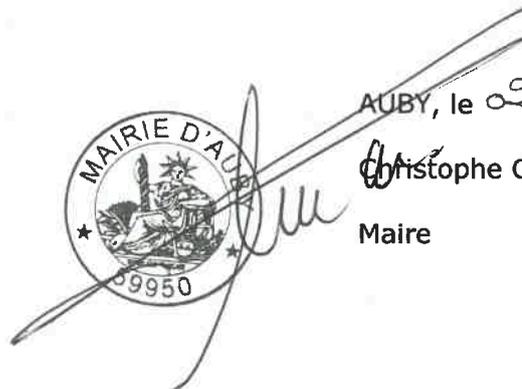
Article 2

D'attribuer le marché au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de sélection des offres, soit :

Attributaire	Montant maximum sur la durée totale du marché HT soit 48 mois
FIRST STOP AYME	10 000.00 €

Article 3

La présente décision sera publiée sur le site de la ville, inscrite au registre de la Commune et transmise au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.

AUBY, le 09/05/2025

Christophe CHARLES,
Maire

The seal of the Municipality of Auby is circular. It features a central emblem with a figure holding a staff and a sunburst above. The text "MAIRIE D'AUBY" is written around the top inner edge, and "9950" is at the bottom. Two stars are positioned on either side of the central emblem.